PLOUHA
LES FALAISES

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260429-CCAS_19_2026-DE

CCAS DE PLOUHA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION DU MARDI 29 AVRIL 2026 9H30

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril, à neuf heures trente, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de PLOUHA, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Plouha sous la présidence de Madame Valérie RUMIANO, Présidente du CCAS.

Date de la convocation et de publicité : 21 avril 2026

Etaient présents : Mesdames RUMIANO Valérie, LE POLES Ghislaine, DISQUAY Françoise, KERBOEUF Tiphaine, NOCET Anne-Lise, CHARLES Joëlle, LE BANNER Catherine, LIBERGE Roselyne, DEFOSSEZ Sylviane, DERRIEN Nadine,

Monsieur CROISSANT Guy,

Absents excusés : Monsieur ANTOINE Gérard, donne procuration à Madame LE POLES Ghislaine, Monsieur COMPAIN Xavier donne procuration à Madame DEFOSSEZ Sylviane, Madame LE ROUX Nathalie donne procuration à Madame LIBERGE Roselyne

Absents : Mesdames ANTHOINE Martine, LE NOIR Claudine, MENDES Sylvie

Conseillers en exercice : 17 - **Conseillers présents :** 11 - **Pouvoirs :** 3 - **Votants :** 14

Secrétaire de séance : Madame Sylvie LE JEAN

Délibération n° 19/26 : EHPAD – Ligne de trésorerie

Depuis plusieurs années, l'Ehpad des Genêts d'Or a souscrit successivement de nombreuses lignes de trésorerie.

Pour 2025, le montant est de 150 000€. Aucun remboursement n'a été effectué en 2025.

Nous sollicitons des organismes bancaires pour un renouvellement de la ligne de trésorerie à hauteur de 200 000€.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **PROPOSE** de renouveler la ligne de trésorerie à hauteur de 200 000€.

Fait et délibéré à Plouha, le 29 AVRIL 2026
Pour extrait conforme,
La Présidente du CCAS
Valérie RUMIANO

